Justificatif généré le 01/08/2023

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 01/08/2023
Département : (93) Seine-Saint-Denis
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/690039
N° d'annonce : 690039

Par acte SSP du 26/07/2023, il a été constitué la société suivante :

DENOMINATION SOCIALE :

FLOW

NOM COMMERCIAL : FLOW

FORME : SAS

CAPITAL : 5.000 €

SIEGE SOCIAL : 9 rue Quentin, 93300 Aubervilliers

DUREE : 99 ans

OBJET SOCIAL : la réalisation de tous travaux d'installation, d'entretien et de maintenance d'équipements thermiques et de climatisation ainsi que la prestation de services (conseil, études…) et le négoce de tous produits en rapport avec ces activités

PRESIDENT : M. Cyril DUMONT né le 7/08/1988 à Lyon demeurant 2 rue Gustave Caillebotte, 78420 Carrières Sur Seine

DIRECTEUR GENERAL : M. Amaury MAZARS né le 25/04/1989 à Saint Cyr l'école, demeurant 46 rue des Poissonniers, 75018 Paris

DIRECTEUR GENERAL DELEGUE : M. Hugo FONSECA né le 15/92/1989 à Orsay demeurant au 9 rue de l'Egalité, 75019 Paris

DROITS DE VOTE : chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives (1 voix par action) par lui-même ou par tout mandataire de son choix

DROIT DE PREEMPTION : à l'exception des cessions libres définies statutairement, chaque associé bénéficie d'un droit de préemption sur les titres dont la cession est envisagée

AGREMENT : à l'exception des cessions libres définies statutairement, la cession de titres à un tiers non associé est soumise à l'agrément préalable des associés

IMMATRICULATION : en cours au RCS de BOBIGNY + CMAR IDF

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : aeNFXWzON
https://digitalisation.actulegales.fr/#aeNFXWzON

EURO-QUALITY SYSTEM
ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)